

Gorron (Mayenne), le 29 octobre. Arnaud Duchatelet (à dr.), directeur administratif, financier et des ressources humaines, et Arnaud Anfray, technicien de fabrication, au milieu du champ de panneaux photovoltaïques.



LP/MICHEL DALLONI

# Ici, l'énergie est revendue aux salariés

**MAYENNE** | La Serap, fabricant de réservoirs à lait, produit de l'électricité verte sur son site de Gorron et a décidé de proposer le surplus à ses employés et aux retraités de la société, à prix préférentiel.

**Michel Dalloni**

**ENTRE** le numéro un mondial de la fabrication de réservoirs à lait et son équipe de 550 employés, le courant passe bien ! 35 % du capital de la Serap appartient à 85 % des salariés grâce à l'actionnariat volontaire. Et, bientôt, personnels et retraités du site historique de Gorron (Mayenne) vont bénéficier du surplus d'électricité verte produite par deux trackers solaires installés en 2019 et les 2 589 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, récemment posés au pied des bâtiments (550 000 € d'investissement).

« Cet ensemble, qui produira 650 MW (mégawatts) par an, couvre la moitié de

notre consommation, explique Arnaud Duchatelet, directeur administratif, financier et ressources humaines. Il sera excédentaire le week-end et les jours de beau temps. Nous aurions pu vendre cette énergie à d'autres entreprises ou la remettre dans le réseau contre rémunération. En ces temps de crise, nous avons choisi d'en faire profiter nos salariés et nos anciens. C'est une démarche qui correspond aux valeurs de la Serap. »

Près de 80 employés sur les 250 embauchés en CDI de l'unité de Gorron se sont portés candidats. Condition légale pour profiter de l'offre : habiter dans un rayon de 10 km autour de l'usine.



**Pays de la Loire**

Le dispositif, baptisé la Boucle du bocage, sera piloté à la coopérative Enercoop. Avec un fonctionnement simplissime. « Le compteur Linky permet d'analyser les jours et les horaires de consommation. Les adhérents pourront puiser dans notre surplus jusqu'à épuisement. Engie prendra la suite », décrit Arnaud Duchatelet.

## « Une économie de 20 % à 30 % »

Enercoop facturera l'électricité au prix « heure creuse » (bloqué trois ans). La Serap prendra à sa charge les frais de gestion. Voilà qui réjouit Arnaud Anfray, technicien de fabrication qui a rejoint la Boucle du bocage.

« On nous annonce une économie de 20 % à 30 % par rapport au tarif régulé, dit ce père de deux enfants, qui vit en maison individuelle. On va suivre de très près le compteur Linky pour adapter notre consommation à la disponibilité du surplus. »

Bonne affaire en perspective. Y compris pour l'entreprise. « Avec cette installation, nous sommes en avance sur le calendrier du Pacte vert européen, qui fixe pour l'industrie un objectif d'une baisse de 35 % d'émission de CO<sub>2</sub> d'ici à 2050. L'an dernier, avant la mise en route de notre production électrique, nous étions à - 30 %, annonce Arnaud Duchatelet. Et puis, cette offre est un argument

de plus pour nos campagnes de recrutement, dans une région où le taux de chômage est bas et nos métiers en tension. » Trente postes seront d'ailleurs ouverts en 2025.

L'initiative aiguise d'autres appétits. Notamment celui de Maine Ateliers, un voisin de la Serap. Dès l'an prochain, cette entreprise qui emploie des personnes handicapées va produire, elle aussi, sa propre électricité : 300 MW annuels. Près de 70 % seront injectés dans le réseau au profit de la Boucle du bocage, à laquelle les 150 salariés pourront adhérer à leur tour. De quoi faire de ce dispositif d'autoconsommation le plus grand des Pays de la Loire. Un projet lumineux.

## Et aussi...

### AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

#### Barrage trop dangereux

Un barrage qui menace de rompre va être partiellement détruit au-dessus de Saint-Sorlin-d'Arves (Savoie). La faiblesse de l'ouvrage situé à 2 400 m d'altitude a été détectée lors d'une vidange, il y a quelques semaines. Pour éviter tout risque de submersion de la station des Sybelles, une brèche a été creusée afin que l'eau s'écoule progressivement.

### Les Lumières ont 25 ans

Les organisateurs de la Fête des Lumières, qui se tiendra à Lyon (Rhône) du 5 au 8 décembre, ont dévoilé la programmation lundi. L'événement, qui célèbre ses 25 ans et attend 2 millions de curieux, réunira six œuvres ayant séduit les visiteurs lors des précédentes éditions. De nouveaux lieux seront également mis en lumière, à l'image de la cité-jardin de Gerland.

### BRETAGNE

#### Pas de saumons à Plouisy

La préfecture des Côtes-d'Armor vient d'annoncer que la société norvégienne Smart Salmon a renoncé à installer, à Plouisy, une ferme géante de 55 000 m<sup>2</sup> capable de produire et de transformer jusqu'à 8 000 tonnes de saumons par an. Une bonne nouvelle pour les opposants au projet, qui dénonçaient son impact sur l'environnement.

### CENTRE - VAL DE LOIRE

#### Anniversaire au palais

Le palais de justice d'Orléans (Loiret), inauguré le 3 novembre 1824, fête ses 200 ans. Des expositions retraçant ses procès marquants, ses plaidoiries emblématiques et mettant à l'honneur ses grandes figures, comme l'avocat Jean Zay, sont organisées toute la semaine. Les visites guidées, qui se sont arrachées comme des petits pains, ne sont plus ouvertes.

### CORSE

#### Littoral à reboiser

À Grosseto-Prugna (Corse-du-Sud), une opération de « renaturation de l'espace public » est lancée. Cent arbres vont être plantés à quatre endroits particulièrement exposés aux fortes chaleurs. L'un des objectifs est la filtration des polluants atmosphériques, et donc l'optimisation de la qualité de l'air dans ces lieux urbanisés proches du littoral.

### FRANCHE-COMTÉ

#### Tournages express

Les 6 Heures de Dole (Jura) seront organisées samedi. Le challenge ? Créer un film de 3 minutes en une journée. Les participants devront tourner leur séquence à l'aide d'un smartphone. Le thème sera dévoilé le matin et les réalisateurs en herbe devront rester dans un rayon d'un kilomètre. Un jury composé de professionnels du cinéma nommera les lauréats.